

# DERNIÈRES NOUVELLES DES AIDANTS

## Flash Infos Professionnels

RENTREE 2020

Dans le contexte de la crise sanitaire actuelle, la Conférence des Financeurs du Bas-Rhin a permis le financement à titre exceptionnel d'actions expérimentales et temporaires afin d'apporter une réponse aux séniors et aux aidants impactés par la crise.



## Les plans d'actions du Conseil Départemental du Bas-Rhin



### Plan d'urgence répit

Pour accompagner la sortie de crise et dans la dynamique du Schéma Autonomie, le Conseil Départemental, en partenariat avec l'ARS et les Plateformes de Répit (PFR) du territoire, propose un dispositif exceptionnel pour soutenir les aidants, sous forme d'une enveloppe de 500€, renouvelable une fois.

Ce plan permet aux aidants en situation d'épuisement d'accéder aux solutions de répit en urgence, sans reste à charge pour les familles et dans le cadre d'un accompagnement personnalisé par des professionnels.

Ainsi, les professionnels de l'autonomie en territoire, qui identifient un aidant en grande fragilité, contactent la PFR du secteur. Les PFR valident les orientations par la prise de contact avec les aidants, et proposent un accompagnement permettant l'élaboration d'un plan de répit personnalisé.

**PFR Le Trèfle pour le Nord et l'Ouest: [letrefle@ch-bischoffwiller.fr](mailto:letrefle@ch-bischoffwiller.fr) - 03.88.80.22.22**

**PFR Rivage pour le Sud: [edelbano@apa.asso.fr](mailto:edelbano@apa.asso.fr) - 03.88.82.09.64**

**PFR Les Madeleines pour l'EMS: [pfr.residenceuparc@gmail.com](mailto:pfr.residenceuparc@gmail.com) - 09.77.78.19.90**

## Plan de soutien psychosocial (toutes communes hors Strasbourg)

Le Conseil Départemental propose un plan d'écoute et de soutien pour lutter contre l'isolement des séniors et des aidants. Une ligne d'écoute est proposée pour les personnes isolées, à domicile et en EHPAD, ainsi qu'à tous les aidants qui en expriment le besoin.

**« Aînés, aidants, wie geht's? Aînés, aidants, comment ça va? »**

**Ligne d'écoute 03.88.76.60.50**

**Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 18h.**

La ligne d'écoute est gratuite, assurée par des psychologues, par téléphone ou écran.

Pour toute question, vous pouvez contacter: [autonomie.ems@bas-rhin.fr](mailto:autonomie.ems@bas-rhin.fr)

## L'offre de répit proposée par les acteurs locaux



### Baluchonnage 2APA

Le Service d'aide à domicile 2APA propose des interventions de répit à domicile aux aidants leur permettant de s'absenter sur quelques heures, ou plus longuement. La suppléance à domicile est opérée sur 3 à 6 jours consécutifs, par un unique professionnel formé et accompagné par Baluchon France, en relais au domicile pour accomplir les tâches réalisées par son aidant familial. Chaque intervention est organisée en amont avec toutes les précautions pour maintenir le cadre et rythme de vie habituel du proche. Grâce au soutien financier de la CNSA, la DGCS, AG2R-La Mondiale, Chorum et la Conférence des Financeurs 2APA peut proposer ce relai avec un coût très limité pour les familles.



Contact : 03.88.80.91.97- [baluchonnage@2apa.fr](mailto:baluchonnage@2apa.fr)

### Répit à domicile - Relayage par les PFR Les Madeleines - Rivage

Les PFR proposent des interventions de répit à domicile aux aidants de l'Eurométropole et du centre Alsace, leur permettant ainsi de s'absenter de 3h à 36h tout en sachant leur proche accompagné par des professionnels. Ce répit, occasionnel, est proposé 7 jours sur 7, 24h sur 24h. Chaque intervention est organisée en amont afin de repérer les envies, les habitudes de vie de l'aidé afin que le répit se déroule au mieux pour l'ensemble de la dyade. Grâce au soutien financier de l'ARS Grand Est et de l'AG2R La Mondiale, les PFR proposent ce répit à domicile à moindre coût.



Pour en savoir plus: 09.77.78.19.90 / [pfr.residenceduparc@gmail.com](mailto:pfr.residenceduparc@gmail.com)

03.88.82.09.64 / [mtsutsuplidus@apa.asso.fr](mailto:mtsutsuplidus@apa.asso.fr)

### Ouverture de l'accueil de jour 1 samedi sur 2 par la PFR Les Madeleines

La PFR Les Madeleines propose aux aidants de l'Eurométropole une possibilité d'accueil occasionnel à la journée de leur proche (un samedi sur deux) au sein des locaux de l'accueil de jour.

Grâce au soutien de la Conférence des Financeurs, la PFR accueillera pour les 6 mois à venir, un samedi sur deux, 8 aidés (de 8h30 à 17h) sans reste à charge. Le transport sera également pris en charge.

Pour en savoir plus: 09.77.78.19.90 / [pfr.residenceduparc@gmail.com](mailto:pfr.residenceduparc@gmail.com)



### Respir'sitting

Le dispositif de répit Respir'sitting consiste à proposer aux parents d'enfants en situation de handicap l'aide d'un étudiant des filières médicosociales (éducateur spécialisé, orthophoniste, kinésithérapeute...) venant à domicile afin de permettre aux parents un temps de répit. Le déploiement du projet dans le Bas-Rhin est facilité par la gratuité des 30 premières heures d'intervention.

Pour en savoir plus: 06.11.39.93.74 / [apehalsace@gmail.com](mailto:apehalsace@gmail.com)



### Projet répit JPA

Le centre Ressource Enfance—Jeunesse & Handicap, en partenariat avec Vitalliance, a mis en place une action Répit avec des interventions d'auxiliaires de vie sociale au domicile, et cela avec une gratuité totale pour les parents qui en font la demande.

Le temps d'intervention est de 2 demi-journées (9h à 12h ou 14h à 17h) ou d'une journée (10h à 16h) par semaine sur une durée d'un mois (renouvellement possible d'un mois au vu des besoins de la famille). Le personnel qui intervient au domicile est spécifiquement prévu pour cette action. Ce projet s'adresse aux parents d'enfants en situation de handicap, âgés de 3 à 17 ans. Un accompagnement en centre de loisirs est possible pour les enfants jusqu'à 12 ans.

Renseignement et inscription: 03.88.65.46.40 / [loisirs.handicap@jpa67.fr](mailto:loisirs.handicap@jpa67.fr)



### Équipe mobile d'accompagnement éducatif et social

L'association d'intervention à domicile AID67 propose l'expérimentation d'une équipe mobile pour accompagner les Accueils de Loisirs Sans Hébergement des territoires Nord et EMS dans l'accueil d'enfants en situation de handicap. Ainsi, un renfort de 4 intervenants de l'AID seront mobilisables les mercredis et les vacances scolaires de fin septembre 2020 à juin 2021. Le projet est financé par la CAF avec le soutien de la Conférence des Financeurs.

Pour en savoir plus: 09.53.67.05.95 / [loisirs.handicap@jpa67.fr](mailto:loisirs.handicap@jpa67.fr)

